



Rosny-sous-Bois (93)

COMMUNIQUE DE PRESSE – SAMEDI 13 FEVRIER 2010

Les sourds et les malentendants indésirables au débat d'orientations budgétaires ?

Mardi 16 février se tiendra à 20h00, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville le Débat d'Orientations Budgétaires de Rosny-sous-Bois.

Raphaël Bouton, sourd, est membre de la section socialiste de Rosny-sous-Bois. Ce militant qui est engagé dans la vie locale, était candidat sur la liste conduite par Philippe Vachieri lors de dernières élections municipales.

Ayant émis le souhait de pouvoir participer, en compagnie de 4 autres personnes sourdes, au débat budgétaire, une demande officielle a été formulée pour que la ville prévoie des interprètes en langage des signes.

La réponse du Maire, transmise par le Directeur Général des Services a été une fin de non recevoir :

« Bonjour M. Vachieri

Suite à votre mail ci-dessous je vous informe qu'il n'est pas prévu la présence d'un interprète en langage des signes pour le DOB du 16 février 2010.

Bien cordialement »

Une telle attitude est scandaleuse et est condamnée avec force par les élus socialistes.

Les élus et la section socialiste de Rosny-sous-Bois ont décidé de financer la prestation. Raphaël Bouton et ses amis, citoyens rosnéens, pourront ainsi participer au DOB.

Joint à ce communiqué une déclaration de Raphaël Bouton qui peut-être contacté :

Soit par mail : raphael.bouton@gmail.com

Soit par texto :06 75 45 18 37

Il est possible, en prenant rendez vous, de rencontrer Raphaël pour une interview, il a la faculté de lire sur les lèvres de ses interlocuteurs.

Contact : **Philippe VACHIERI – Conseiller Municipal (PS)**
Président du Groupe socialiste au Conseil municipal de Rosny-sous-Bois
Tél. 06 24 81 41 82 e-mail : philippe.vachieri@wanadoo.fr

Les sourds et les malentendants ont t-ils leur place dans la société à Rosny sous Bois ?

Alors que le Gouvernement vient de lancer un plan en faveur des sourds et des malentendants avec en particulier un axe celui de rendre la société plus accessible aux personnes sourdes ou malentendantes (culture, téléphonie...), la ville de Rosny vient de refuser aux habitants sourds et malentendants, la possibilité de suivre le débat d'orientation budgétaire.

Le sourd ou malentendant, comme tout citoyen, a le droit d'être informé des affaires de la ville où nous habitons et payons nos impôts. Où est l'égalité des droits et des chances que l'on nous cite dans les médias et les discours politiques ?

C'est pourtant un enjeu majeur de favoriser un exercice libre et responsable de la citoyenneté pour tous. La citoyenneté commence là : les sourds et malentendants doivent « savoir et comprendre ».

Le regard de la société, l'attitude des gens, le respect, sont les premiers éléments de la citoyenneté : que dire de la Mairie de Rosny qui refuse aux sourds la possibilité de suivre les conseils municipaux par des dispositifs de communication adaptés ?

La loi handicap du 11 février 2005 en particulier l'article 78 précise pourtant que dans leurs relations avec les services publics, qu'ils soient gérés par l'Etat, les collectivités territoriales ou un organisme les représentant, ainsi que par des personnes privées chargées d'une mission de service public, les personnes déficientes auditives bénéficient, à leur demande, d'une traduction écrite simultanée ou visuelle de toute information orale ou sonore les concernant selon des modalités et un délai fixés par voie réglementaire.

Le dispositif de communication adapté peut notamment prévoir la transcription écrite ou l'intervention d'un interprète en langue des signes française ou d'un codeur en langage parlé complété. Ou encore combiner deux ou trois dispositifs s'il y a plusieurs modes de communication requêtés par les sourds et malentendants.

Nos demandes d'accessibilité (réunions publiques, télévision locale, théâtre,...) n'ont jamais été prises en compte, tout au plus comme réponse par la presse locale, nous avons droit à un amplificateur portatif qui n'est pas adapté aux problèmes de la multiplicité de la surdité et aux différentes situations (Rosny Magazine N°127 de décembre 2009). Nous ne savons pas si c'est le signe d'un mépris ou d'une profonde ignorance de la ville de Rosny sous Bois. Les sourds et malentendants ne sont même pas consultés avant ces dépenses inutiles, ils préfèrent interroger des professionnels pour la bonne conscience et d'ignorer les lois et décrets qui imposent une boucle magnétique (aux guichets et établissements recevant du public) et un dispositif de communication adapté !

Un paradoxe de plus, quand l'on sait que M. Pernes, sur son blog en date du 3 novembre 2008 vante sa participation au congrès international sur le handicap où son discours est retranscrit par écrit et langage des mains (sic !) :

Raphael Bouton

CONGRES INTERNATIONAL SUR LE HANDICAP

(Source blog de M. Pernes)

lundi 3 novembre 2008 à 14:43



J'ai présidé une table ronde sur l'accessibilité pour les handicapés lors d'un congrès international à la Porte Maillot. Les collectivités locales ont encore beaucoup de travail et devront investir pour certaines dans de gros budgets pour qu'enfin tous les bâtiments et lieux publics soient accessibles à tout handicapé, d'ici 2015.

(Ici mon discours est retranscrit par écrit et langage des mains)